

LES FORMATIONS INTERFACE ELEVAGE

ECONOMIQUE - GESTION D'ENTREPRISE

FORMATION OBLIGATOIRE

NON

DES SOLUTIONS POUR REBONDIR AVEC UN RÉSEAU DE BOUTIQUES À LA FERME

OBJECTIFS

- Être capable de développer une **stratégie collective sur les points de vente actuels** en déterminant de **nouveaux objectifs**, en améliorant l'organisation.
- -Être capable de **développer un réseau de boutiques à la ferme** en utilisant une méthode de gestion de projet durable.

INTERVENANTS

Sylvain Imbert (CERFRANCE), consultant expert en stratégie de commercialisation et circuit court et formateur agréé Frank Meymerit (AGORUS), en J2 et J3, formateur spécialiste des collectifs agricoles, expérience en vente directe de produits locaux en réseau de boutiques à la ferme

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > 02 juillet 2024, 14 novembre et 05 décembre 2024
- > 33230 ABZAC
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

57 route de Samadet 64410 Arzacq-Arraziguet

(##) interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

- Christine MEYMERIT
- © 06 30 49 54 43
- interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

- Emilie LARRAS
- © 07 88 72 62 28
- @ formation.interface.elevage@gmail.com

DES SOLUTIONS POUR REBONDIR AVEC UN RÉSEAU DE BOUTIQUES À LA FERME



ECONOMIQUE - GESTION D'ENTREPRISE

PROGRAMME

Jour 1 : Analyse de la situation des producteurs : forces, faiblesse, menaces, opportunités, identification des facteurs de réussite sur les éléments suivants :

- 1- Les paramètres d'implantation,
- 2- La valeur marchande d'un linéaire,
- 3- Les Eléments économiques.

Jour 2 : Présentation du plan marketing et argumentation des choix, mise en place de scénarii (approche économique, sociale, environnementale), méthodologie sur la faisabilité en gestion de projet à partir de l'apport sur les 7 règles sur le comportement du consommateur d'un point de vente.

Jour 3: Méthodologie de gestion de projet pour un réseau de boutiques à la ferme en 3 parties : fonctionnement, l'organisation collective et les liens contractuels (schémas de fonctionnement, schéma du processus d'obtention de l'agrément, schéma du processus de suivi du producteur, schéma du processus du départ du producteur, quels critères pour un nouveau point de vente).

-Bilan de la formation

DURÉE 3 JOURS (21 HEURES)

PUBLIC
AGRICULTEURS

PRÉ-REQUIS AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET COLLABORATIVE,
QUIZZ, EXERCICES DE
MISE EN SITUATION,
ÉCHANGES INTERACTIFS

EVALUATION DES ACQUIS AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT DE FORMATION ET QCM EN FIN DE SESSION

P COÛT
PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR :
291.67€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 350€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA

• POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

